prio.swiss

L'Association
des assureurs-maladie suisses

Article

Une prothèse du genou, un cas d'école en matière de maîtrise des coûts

Une étude publiée en 2025 par le Surveillant des prix a révélé l'ampleur des écarts de prix imposés aux hôpitaux suisses: un modèle identique de prothèse du genou a par exemple été facturé tantôt 929, tantôt 5700 francs! Les causes de cette situation sont multiples.

Les conditions d'achat ou certaines prestations supplémentaires peuvent certes expliquer en partie cet écart de prix. Mais seule une transparence totale sur le produit et le prix permet de déterminer si des différences aussi importantes sont réellement justifiées. Or, c'est précisément cette transparence qui fait souvent défaut.

Des prix comparables pour les dispositifs médicaux

C'est là qu'intervient l'une des six mesures adoptées le 26 octobre 2026 lors de la table ronde sur la maîtrise des coûts de la santé conduite par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. À l'avenir, pour les dispositifs médicaux facturés séparément, l'identification unique du produit (*Unique Device Identification*, UDI) devra obligatoirement figurer sur la facture électronique. Les fabricants fourniront les informations nécessaires tandis que les hôpitaux et les assureurs mettront en place les conditions techniques correspondantes. Les assureurs pourront ainsi comparer les prix de produits identiques et repérer les écarts suspects.

En principe, seules les personnes qui lisent les modes d'emploi jusqu'à la dernière page s'intéressent à l'identification des produits. Mais cet exemple montre que pour maîtriser les coûts, il est indispensable de collaborer, d'échanger des informations et d'adapter les processus. Grâce à une plus grande transparence des prix des dispositifs médicaux, les hôpitaux contribueront à maîtriser les coûts lors de leurs achats.

Une meilleure coordination des soins pour les malades chroniques

La Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a évalué le programme de prise en charge du diabète de Medbase sur mandat de l'assureur SWICA. Il en est ressorti qu'avec un traitement davantage aligné sur les recommandations médicales, les coûts augmentaient moins que dans le groupe témoin. Pour 2023, l'étude a ainsi estimé les économies à 1869 francs par personne et par an. Cette étude ne permet pas de tirer des conclusions générales, mais elle révèle le potentiel d'une prise en charge mieux coordonnée.

Lors de la table ronde, il a en outre été convenu de promouvoir de tels programmes pour les personnes atteintes de maladies chroniques. Pour ce faire, les assureurs collaboreront avec des sociétés de discipline médicale et des organisations de patients. Les décisions médicales resteront toutefois du ressort des professionnels de santé et des personnes concernées.

prio.swiss
Waisenhausplatz 25
3011 Berne
T 058 521 26 26
info@prio.swiss
www.prio.swiss

Des incitations tarifaires pour les traitements ambulatoires

Selon l'OFSP, les traitements examinés dans le cadre du monitoring de «l'ambulatoire avant le stationnaire» mettent en évidence que les coûts ambulatoires sont généralement inférieurs de moitié voire plus aux coûts stationnaires. Des incitations tarifaires adaptées doivent donc être prévues pour favoriser les interventions ambulatoires. Les partenaires tarifaires sont invités à prendre les choses en main, le but pour prio.swiss étant que ce transfert permette réellement de réduire les dépenses globales de santé.

Ensemble plutôt que les uns contre les autres

Le vieillissement de la population et les nouvelles possibilités de traitement augmentent la demande en soins alors que les moyens sont limités. Bien que les intérêts divergent, il faut agir sur plusieurs fronts et remettre en question ses propres processus et incitations pour réduire durablement les coûts évitables. On ne peut pas toujours attendre des autres qu'ils fassent les changements requis.

prio.swiss a participé à l'élaboration de ces mesures et contribue à la mise en œuvre de la majorité d'entre elles. «Ensemble plutôt que les uns contre les autres» n'est donc pas un simple slogan, mais une mission concrète dont le but est d'alléger la charge pesant sur les assurés.

Des impulsions données par la population

En 2025, 7400 personnes ont envoyé des suggestions via la boîte aux lettres électronique mise en place par l'OFSP, notamment concernant les dispositifs médicaux, les soins ambulatoires et l'approvisionnement en médicaments dans les établissements médico-sociaux.

Les économies supplémentaires générées par le train de mesures 2026 ne sont pas encore chiffrées. Les données de prix et de coûts indiquent certes un potentiel, mais il n'existe pas encore de preuve que des économies aient déjà été réalisées à la suite de la table ronde. Tous les partenaires qui y ont participé sont collectivement responsables que les mesures décidées finissent par se refléter dans les coûts.

Martina Elisabeth Wagner
Responsable Communication

Berne, en novembre 2026

prio.swiss
Waisenhausplatz 25
3011 Berne
T 058 521 26 26
info@prio.swiss
www.prio.swiss